

44^{ème} RALLYE REGIONAL de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON

Jeudi 17 mai 2012

A.S.A. DOME FOREZ - 8 bis Cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04.73.92.87.19 (HB) ou 06.07.85.22.73 - Fax 04.73.90.82.09 - E-mail : domeforez@wanadoo.fr

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Numéro de course

A remplir avec soin et à retourner à l'A.S.A. Dôme Forez, accompagné obligatoirement des droits d'engagement, avant le 7 mai 2012 minuit.

	PILOTE	COPILOTE	VOITURE	
NOM	MARQUE et MODELE
Prénom	Année
Adresse	Couleur
Code postal	Titulaire carte grise
Ville	Immatriculation
Téléphone fixe	CYLINDREE
Téléphone Portable	N° Passeport technique
Numéro de Licence	N° fiche d'homologation
Code Ligue / Code ASA / /	J'engage ma voiture en	
Nom A.S.A.	GROUPE : _____	CLASSE : _____
N° permis de conduire	Type dans le Groupe <i>(cf : Article 4.1 voitures autorisées)</i>	<input type="checkbox"/> KIT-CAR <input type="checkbox"/> Super 1600 <input type="checkbox"/> 4 Roues Motrices
Délivré le _ à (Dépt) à à		

A REMPLIR EN MAJUSCULES :

Adresse mail pilote :

Adresse mail copilote :

Date et Signatures		Réservé à l'organisation				
Fait le : _____		Paiement	Reçu le	N° ordre	Visa Administratif	Visa Technique
Le Pilote	Le Copilote					

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, notamment sur la réglementation des reconnaissances et en acceptent toutes les conditions. Ils certifient être en possession de leur permis de conduire à la date de l'épreuve et que les renseignements portés sur la demande d'engagement sont exacts. Ils s'engagent à respecter la réglementation interdisant le dopage et acceptent les contrôles éventuels des médecins accrédités.

AUTORISATION DE PRET DE VEHICULE

(si le pilote n'est pas propriétaire du véhicule)

Je soussigné(e)

Autorise :

A piloter mon véhicule immatriculé :

Au cours du Rallye régional de la Coutellerie et du Tire-Bouchon organisé par l'ASA Dôme Forez le jeudi 17 mai 2012.

Fait à le 2012

Signature

RECONNAISSANCES

Voir article 6.2 du règlement standard des rallyes et article 6.2 6p du règlement particulier (reconnaissances les 13 et 16 mai de 8H00 à 20h00 - 3 passages maximum)

IDENTIFICATION DU VEHICULE DE RECONNAISSANCES :

Marque :

Modèle :

Couleur :

Immatriculation :